

*Mais Monsieur le Président...*

**La question contre-argumentative comme acte de réfutation  
dans les interviews du 14 juillet**

**Antonia SÁNCHEZ VILLANUEVA**

*Universidad de Almería*

sva933@ual.es

<https://orcid.org/0000-0002-3051-741X>

**Resumen**

Durante más de 40 años, los presidentes de la V República Francesa se han prestado a una entrevista televisada por el 14 de julio. Una situación de interacción altamente formal, con roles funcional-discursivos rígidos y con los asuntos de mayor interés de Estado y de gobierno en la agenda. Podríamos esperar de ellas un cumplimiento satisfactorio de la cooperación conversacional y la atenuación de las amenazas a la imagen del entrevistado. Sin embargo, en dos entrevistas realizadas a Jacques Chirac y a François Hollande encontramos episodios de contraargumentación, más propios del debate que de la entrevista. El objeto de este trabajo es describir esta práctica de presión discursiva desde las herramientas del análisis del discurso y de la conversación.

**Palabras clave:** Análisis del discurso, discurso político, entrevista política, lingüística, pragmática.

**Résumé**

Pendant plus de 40 ans, les présidents de la V<sup>e</sup> République Française ont accordé une interview télévisée à l'occasion du 14 juillet. Cette situation d'interaction est caractérisée par des rôles fonctionnel-discursifs rigides et par un agenda qui porte sur les plus gros sujets de l'État et du gouvernement. En raison de sa grande formalité, on pourrait s'attendre à l'accomplissement des maximes de coopération conversationnelle et à l'atténuation des menaces potentielles pour l'image de l'interviewé. Cependant, nous avons repéré dans les dernières interviews réalisées à Jacques Chirac et à François Hollande des comportements discursifs plus proches du débat que de l'interview. Cet article vise à les décrire à l'aide des outils de l'analyse du discours et de la conversation.

**Mots-clés :** Analyse du discours, discours politique, interview politique, linguistique, pragmatique.

---

\* Artículo recibido el 17/05/2021, aceptado el 14/03/2023.

### Abstract

For more than 40 years, the presidents of the V French Republic have lent themselves to a televised interview on July 14. A highly formal interaction situation, with rigid functional-discursive roles and with the matters of greatest interest to the State and government on the agenda. We could expect from them a satisfactory fulfillment of conversational cooperation and the mitigation of threats to the image of the interviewee. However, in two interviews analyzed with Jacques Chirac and François Hollande, we find episodes of counter-argument, more typical of the debate than of the interview. The purpose of this work is to describe this practice of discursive pressure from the tools of discourse analysis and conversation analysis.

**Keywords:** Discourse analysis, political discourse, political interview, linguistics, pragmatics.

### 1. Introduction

L'idée que les personnalités politiques évitent fréquemment de donner des réponses directes aux sujets compromettants, sensibles, confidentiels ou, simplement, impopulaires, est largement étendue. Le propos principal du discours politique étant de persuader et d'influencer de vastes audiences composées par des millions d'électeurs potentiels, on lui accorde souvent un propos d'ambiguïté, voire de manipulation, souligné à plusieurs reprises dans les études du discours et de la communication (Bull & Mayer, 1993 : 653 ; Charaudeau, 2005 : 81 ; Cortés, 2017 : 79, 2019 : 41-42 ; Véron, 1989 : 78-79<sup>1</sup>).

Le discours politique se met en scène dans des contextes divers, que ce soit à l'oral ou à l'écrit (il faut préciser que le domaine qui nous intéresse ici est celui de l'oralité), et à travers plusieurs genres discursifs<sup>2</sup>, dont l'un des plus fréquents est l'interview. À vrai dire, le discours, quelle que soit sa nature ou son contenu, n'existe que « s'il se manifeste à travers ces institutions de parole que sont les genres de discours, pensés à travers les métaphores du rituel, du contrat, de la mise en scène » (Maingueneau, 2010 : 86-87). Face à d'autres manifestations du parler politique considérées comme conflictuelles *per se* (tel serait le cas du débat), l'interview est censée avoir un propos essentiellement informatif où une (parfois plusieurs) personne (questionneur / journaliste / intervieweur) interroge le personnage politique (interviewé / répondeur) en vue d'obtenir des renseignements, des données ou des opinions (Cortés & Bañón, 1997 : 50 ; Haverkate, 1998 : 27 ; Hidalgo Downing, 2016 : 295). Au même titre,

<sup>1</sup> D'après l'auteur, le discours politique est soumis à une triple lecture : celle des « pro-destinataires » (partisans), celle des « contre-destinataires » (opposants) et celle des « para-destinataires » (indécis). La fonction de persuasion s'exercerait seulement à l'égard de ces derniers.

<sup>2</sup> Charaudeau (2015) aborde la problématique des genres dans le domaine des interactions verbales pour conclure que, en dépit du peu de récurrences formelles qui les caractérisent, il est possible de déterminer une typologie à partir des contraintes de la situation de communication.

l'interview s'inscrit dans les genres de discours dits *non polarisés*, étant le résultat d'un échange interlocutif sollicité, ce qui revient à dire, à la suite de Charaudeau (2015 : 51), « l'un prenant la parole au nom de son ignorance et sollicitant son interlocuteur pour la combler, l'autre, sollicité, pour combler cette ignorance ».

De ce point de vue, il est évident que l'on s'attendrait à des échanges où le principe pragmatique de coopération et les maximes conversationnelles qui s'en dérivent, tels que décrits par Grice<sup>3</sup>, seraient (presque) toujours respectés par l'interviewé, responsable du composant assertif de l'interview, autrement dit, de la réponse. Haverkate (1998 : 29) retrouve ce type d'interview que l'on pourrait qualifier d'*accommodante*<sup>4</sup> où « *redunda en beneficio de ambas partes fomentar la cooperación conversacional adoptando una actitud acomodaticia* ». Certes, le corpus analysé par le pragmatiste néerlandais dans le travail cité ne comprend pas uniquement des interviews politiques mais aussi d'autres interviews réalisées à des personnages appartenant à d'autres sphères de la vie publique (seuls 2 sur 6 sont des personnages de la sphère politique) de sorte que sa recherche empirique détermine l'accomplissement presque total du principe de coopération discursive.

Et, par contre, la perception très généralisée quant aux interviews où le rôle du *répondeur* correspond à des hommes ou des femmes politiques est que ceux-ci se dérobent bien souvent aux réponses directes, concrètes, clarifiantes. À certains moments ils ne se montrent pas coopératifs par manque d'information, manque de précision, manque de pertinence ou excès d'ambiguïté. Ils violent les règles de la coopération conversationnelle tout court.

Ceci dit, il faut observer de plus loin puisque le jugement par rapport au comportement discursif de l'interviewé ne peut pas être dissocié en aucun cas du jugement par rapport au comportement de son opposant dans la situation d'échange discursif : le questionneur ou intervieweur. À ce titre, nous pouvons convenir avec Hidalgo (2016 : 292) que la question ne peut pas être considérée uniquement comme un mécanisme qui contribue à la progression thématique (et, par conséquent, à accomplir les règles conversationnelles) mais aussi à marquer la position et à construire le rôle du locuteur. En ce qui concerne l'interview politique télévisée des présidents de la République française, le rôle en construction de la part de l'intervieweur (IR) serait un rôle professionnel de médiation entre la personne politique et l'instance citoyenne (Charaudeau, 2005 : 13-14), tandis que, parallèlement, l'interviewé (IÉ) construit,

---

<sup>3</sup> Grice (1979 : 61) formule le Principe de Coopération comme suit : « que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé ». Ce principe recouvre les quatre maximes ou règles, à savoir : qualité, quantité, pertinence et modalité.

<sup>4</sup> Le terme a été traduit par nous à partir de la terminologie de l'analyse du discours en espagnol, n'ayant pas trouvé une équivalence après la consultation du *Dictionnaire d'Analyse du Discours* dont on peut trouver la référence bibliographique en fin d'article.

défend et valorise son image publique envers les citoyens et futurs électeurs. Bien fréquemment, l'intérêt de l'un se heurte à l'intérêt de l'autre (Brenes, 2014 : 78).

Dans ce contexte de co-construction d'images et de rôles, les viols des maximes conversationnelles de la part de l'IE sont-ils des réactions aux actes langagiers menaçants pour la *face* (Face Threatening Acts) ou, au contraire, ce sont les évasives de l'IE, dont on attend des réponses efficaces, qui déclenchent les questions potentiellement offensives de la part de l'IR ?

Notre contribution vise à montrer un cas particulier d'échange conflictuel entre l'IR et l'IE, où l'hostilité discursive ne peut être attribuée à une instance d'énonciation autre que l'intervieweur lui-même. Pour ce faire, nous nous proposons d'identifier, de quantifier et de décrire les actes langagiers de réfutation ouverte formulés par les IR dans un corpus d'entretiens politiques. Notre étude porte sur deux interviews de deux présidents de la République française en cours de mandat, Jacques Chirac et François Hollande. Ces deux interviews sont séparées de dix ans et partagent certaines circonstances contextuelles : d'une part, elles ont été tenues en fin de quinquennat et, d'autre part, elles ont été réalisées à l'occasion du 14 juillet, suivant une tradition politique et médiatique établie en France depuis 1978.

La méthodologie suivie pour les deux éléments du corpus a consisté, dans un premier temps, à faire la segmentation des séquences et de chacune des interventions (tours de parole) qui les composent. Par la suite, nous avons analysé un par un les échanges en vue d'identifier ces interventions des IR qui constituent des actes de parole réfutant une assertion précédente de l'IE. De cette analyse découle la quantification pour chaque interview du nombre de *questions*<sup>5</sup> ayant un sens contre-argumentatif, ainsi que la comparaison entre les deux résultats pour établir le différent degré de contre-argumentation des deux interviews. Enfin, nous procédons à une analyse qualitative des moyens linguistiques et discursifs mis en pratique par les IR dans huit fragments du corpus.

## 2. Question vs réponse : une affaire de (im)politesse

Les études en analyse du discours et en analyse conversationnelle ont abordé en profondeur au long des dernières années cette relation conflictuelle qui s'établit, dans les interviews politiques, entre les questions non complaisantes voire hostiles posées par les journalistes, bien que tout en gardant une apparence de neutralité (Bull, 2019), et les réponses réactives et/ou évasives déclenchées par cette attitude (Bull & Mayer,

---

<sup>5</sup> Même si elles ne présentent pas une forme interrogative canonique, directe ou indirecte, nous continuons à utiliser le terme question en raison de la nature du dispositif de communication du genre interview qui veut que « la plupart des énoncés produits par l'intervieweur, qu'ils se présentent ou non comme des questions, auront tendance à être pris pour ce qu'ils sont en effet : des moyens plus ou moins directs ou détournés d'obtenir des informations de, et sur, l'interviewé » (Kerbrat-Orecchioni, 2016 : 90).

1993 ; Clayman & Heritage, 2002). D'autre part, Hutchby (2011 : 350) a identifié l'apparition progressive d'un nouveau style d'interview *hybride* où le format question-réponse est remplacé par des échanges argumentatifs entre les intervieweurs et les interviewés. De sorte que, à la suite d'une réponse non satisfaisante, on retrouve de la part des IR des réactions non neutres sous forme de question reformulée comme insistante, hostile ou contre-argumentative (qu'elle soit présentée comme médiatisée ou non). Un conflit qui contredit les règles de la politesse verbale, au point de compromettre parfois très sérieusement l'image des interlocuteurs.

Nous proposons ici la notion de *question contre-argumentative* (QCA) pour nommer toutes ces interventions langagières de l'IR qui, en apparence, ne visent pas à obtenir une nouvelle information ou un nouveau contenu propositionnel (à faire progresser le thème en somme) mais plutôt à mettre en question, exprimer des doutes ou même refuser une assertion préalable de la part de l'IE. En termes illocutoires, ce sont des réfutations de l'argumentation. Par la suite, elles obligent l'IE à produire de nouvelles activités langagières argumentatives pour défendre ou justifier son assertion mise en question.

Il y a une différence fondamentale entre les questions contre-argumentatives et les questions argumentatives telles que définies par Plantin. Tandis que celles-ci sont le résultat d'une situation de confrontation de discours qui engendre des questions pour déclencher des reformulations des positions divergentes et tombent de la part de l'actant identifié comme Tiers, les QCA sont assimilables au discours de l'opposant dans le sens que « le discours du Proposant est intenable. D'une part, il réfute les arguments du Proposant (il détruit le Discours), d'autre part il contre-argumente en faveur d'une autre position qui peut correspondre à l'opinion reçue » (Plantin, 2001 : 82).

Les QCA peuvent se présenter soit sous la forme rapportée à d'autres discours (Question Contrediscursive Médiée chez Nowakowska & Bres, 2011 : 70), ce qui adoucit l'effet sur l'interlocuteur, soit sous la forme d'une énonciation directe, qu'elle soit exprimée comme une proposition interrogative ou affirmative/négative. Ce sont ces dernières qui nous intéressent ici. Évidemment c'est dans les cas où l'IR efface dans son intervention hostile tout trait d'énonciation d'autres locuteurs que l'échange langagier tourne vers le conflit et que l'interaction se rapproche des genres dialogiques polémiques (ou polarisés) tels que le débat. De cette sorte, on pourrait même établir parmi les QCA des degrés de conflictualité, allant du léger, au modéré et, en dernier terme, à l'agressif.

### **3. Les interviews présidentielles télévisées du 14 juillet, une quasi-institution de la V<sup>e</sup> République**

La tradition française de l'interview télévisée en direct du président de la République à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet a été inaugurée en 1978, lorsque Valéry Giscard d'Estaing occupait la présidence. Réalisée d'habitude par deux

journalistes de différentes chaînes de TV (ce format à deux s'est imposé depuis François Mitterrand) et tenue toujours au palais de l'Élysée, presque tous les présidents s'y sont pliés pendant une quarantaine d'années. Notamment Mitterrand et Chirac s'y sont appliqués avec enthousiasme. Seuls Nicolas Sarkozy et Emmanuel Macron ont refusé de garder la tradition et ne se sont pas soumis aux questions des journalistes à la date fixée ou bien ont changé le format pour diriger quelques mots aux Français à l'occasion de la fête<sup>6</sup>.

Ces interviews offrent aux présidents une occasion de communiquer aux Français le bilan de leurs exécutifs et de construire/reconstruire leurs images publiques. Pour les journalistes, c'est une opportunité d'interroger les responsables de la nation à propos des questions d'actualité portant sur la politique domestique ou internationale. Pour la société française, c'est un rendez-vous marqué sur le calendrier qui permet d'écouter les explications et *d'examiner* le chef du pays. Les interviews du 14 juillet ont laissé des phrases mémorables pour la mémoire politique des Français comme celle de Chirac en 2004 quand il a rappelé son ministre des Finances, Nicolas Sarkozy, à l'ordre : « Je décide, il exécute », a-t-il dit. De grosses affaires de l'État et du gouvernement y sont abordées. Les intervieweurs posent fréquemment des questions compromettantes mais les réponses se soustraient souvent à la précision et à la clarté. Parfois même à la réponse.

Même si ce n'est pas l'objet central de ce travail, nous voudrions faire noter que l'interview présidentielle du 14 juillet a subi une évolution remarquable au long de ces 40 années, en passant du ton complaisant vis-à-vis du président qui caractérise les premières interviews de VGD ou de François Mitterrand au ton agressif, plein d'interruptions, de contre-arguments et d'attaques mutuelles à l'image de l'autre qu'on peut apprécier dans celle de François Hollande en 2016. De notre point de vue, cette évolution pourrait s'expliquer par les changements dans la propriété des médias, l'évolution sociopolitique du pays et le moment politique concret, avec le jeu des majorités, mais elle pourrait aussi avoir un rapport direct avec le phénomène de la spectacularisation du discours médiatique par l'influence des *talk show*.

#### **4. Caractéristiques discursives de l'interview présidentielle télévisée. Le cadre participatif**

Le type d'interaction ici défini comme interview présidentielle télévisée (IPT) peut être encadré dans le genre discursif de l'interview politique qui relève, à son tour,

---

<sup>6</sup> Il faut préciser que le président Macron a renoué avec la tradition le 14 juillet 2020 en raison de la grave crise sanitaire, économique et sociale provoquée par la Covid-19. Comme d'habitude, l'interview a eu lieu au Palais de l'Élysée, en direct, à la fin du défilé institutionnel, et avec deux journalistes exerçant le rôle de l'intervieweur. Seule différence par rapport aux conditions habituelles : la durée, beaucoup plus longue que les précédentes (plus d'une heure).

de l'hypergenre des interactions verbales (Nowakowska, 2013 : §. 1), tout en présentant des caractéristiques spécifiques qui lui sont propres.

Il s'agit d'un genre de discours à nature dialogique, construit sur la base de la paire adjacente question-réponse<sup>7</sup> et déployé par le biais d'une dynamique interactionnelle du tour de parole en alternance fortement ritualisé. Les instances discursives ou actants qui y participent sont au nombre de trois : i) l'intervieweur (journaliste), ii) l'interviewé (le personnage politique) et iii) le public (instance non présente mais à qui le message est principalement dirigé).

En ce qui concerne le premier actant, l'une des spécificités de l'IPT du 14 juillet se trouve dans le fait que ce rôle est toujours joué par plusieurs locuteurs, en représentation de différentes chaînes de télévision, en vertu de quoi les échanges sont trilogues. Par rapport au deuxième actant, la singularité vient de l'importance même du personnage, qui n'est autre que le chef de l'État, la première personnalité du pays, et dont les atteintes à l'image entraînent des conséquences qui vont au-delà d'une simple perte de réputation<sup>8</sup>. Puisque la Constitution de la Cinquième République confère un pouvoir très personnalisé à la fonction présidentielle, on accorde aux discours des présidents en exercice un statut de « voix singulière, qui, au-delà des partis et des groupes, manifeste l'incarnation du pays » (Bacot & Gaboriaux, 2016 : 10). Finalement, l'actant public joue un rôle essentiel, puisque, malgré son absence physique, il détermine l'activité discursive dans le sens défini par Kerbrat-Orecchioni (1990 : 89) : « Tous les destinataires d'un message, même ceux qui ne sont de toute évidence qu'indirects ('unaddressed'), jouent un rôle important dans le déroulement de l'interaction ». Son existence même oblige les locuteurs à l'élaboration de messages qui puissent être acceptés par la plupart des destinataires (Cortés & Bañón, 1997 : 51). Pour les IPT du 14 juillet, l'actant public représente l'ensemble de la population française qui va recevoir le message soit en direct soit à travers les rediffusions et/ou les rapports de l'interview dans les journaux télévisés ou en papier. Et la valeur pragmatique des actes de langage contenus dans l'interaction n'est pas forcément la même si on l'envisage par rapport au destinataire principal ou allocuteur (en l'occurrence la paire intervieweur/interviewé) ou si on l'envisage par rapport au destinataire secondaire représenté par le public (Kerbrat-Orecchioni, 2016 : 57).

D'autre part, entre les actants intervieweur/interviewé s'établit une relation d'asymétrie fonctionnelle, où l'autorité envers la démarche de la situation de communication retombe sur le premier. Ce sont alors les IR (journalistes-modérateurs)

---

<sup>7</sup> Nous utilisons ici la notion centrale de l'analyse conversationnelle.

<sup>8</sup> Par rapport à l'image sociale des personnages politiques, Brenes Peña établit une double perspective : l'image publique en tant qu'homme ou femme politique et l'image personnelle, appartenant celle-ci au domaine familial ou privé. « Lejos de corresponderse con la personalidad real del sujeto, la imagen social es el papel que el interlocutor decide representar y que va construyendo y modificando a lo largo del proceso comunicativo (Brenes, 2014 : 65).

qui ont le contrôle des sujets abordés, des temps, des tours de parole et de la mise en scène dans les IPT. Ils ont le pouvoir d'initier un nouvel échange, de commencer l'interaction ou d'y mettre le point final. En termes d'actes de langage, ils réalisent les actes initiatifs des échanges, tandis que les IÉ réagissent par des actes réactifs. Leur comportement discursif est censé être présidé par une « ideology of neutrality » et, même s'ils rapportent dans leurs questions des jugements hostiles pour l'image de l'IÉ, « journalists cannot be criticized as biased promoters of a particular political or social agenda » (Heritage, 2002 : 1430). Et cela malgré le statut socialement supérieur de l'IÉ. Ce décalage entre la position fonctionnelle-discursive et la position sociale des instances discursives doit être bien interprétée, suggèrent Cortés & Bañón (1997 : 49) :

El entrevistador no puede mostrarse demasiado explícito en su dominio, dado que esto afectaría negativamente al comportamiento de su entrevistado. A la inversa, este último no debe marcar su poder social, puesto que su imagen se resentiría, sobre todo ante los ojos del público.

En outre, les IPT se développent dans une scène très institutionnelle, le palais de la présidence de la République, et avec une structure rigide et formelle. Les échanges se succèdent de façon standardisée, ce qui n'empêche pas la présence d'interruptions. À cet égard, Kerbrat-Orecchioni (1990 : 176) précise que « en France, tout particulièrement, les sujets conversants font preuve d'une grande tolérance envers les interruptions, si elles respectent la règle de réciprocité, c'est-à-dire que le principe d'alternance doit être étendu à ce phénomène ».

### **5. Le corpus : interviews des présidents Chirac (2006) et Hollande (2016)**

Notre corpus est formé par deux interviews de longue durée séparées par dix ans et par les idéologies tout à fait opposées de leurs protagonistes : Jacques Chirac (JC), de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP), et François Hollande (FH), du Parti Socialiste (PS). Néanmoins, elles présentent deux coïncidences : (i) les deux sont des interviews du 14 juillet et (ii) les deux ont été réalisées en fin même du quinquennat de leurs protagonistes. Cette circonstance n'est pas banale car, pour tous les deux, le moment s'approchait de communiquer aux Français s'ils envisageaient d'être candidats à la réélection ou pas, étant celle-ci l'une des questions abordées dans l'interview et un élément référentiel déterminant du contexte situationnel.

Les intervieweurs sont, dans le premier cas, les journalistes Patrick Poivre D'Arvor (PA), correspondant politique de la chaîne TF1, et David Pujadas (DP), journaliste de France 2. Ce dernier participe aussi à la deuxième interview, à côté de Gilles Bouleau (GB), de TF1. La fonction initiative des échanges est partagée entre les deux IR suivant un patron d'alternance symétrique presque parfait de façon qu'ils se succèdent pour marquer le début d'une nouvelle séquence.

### 5.1. Le cadre discursif du corpus

Le tableau 1 décrit les coordonnées de la situation de communication qui encadre l'interaction, tenue toujours dans l'après-midi, à la fin du défilé militaire du 14 juillet présidé par le chef de l'État. L'esprit d'une certaine solennité est, donc, très présent au cours des échanges.

	IPT Jacques Chirac	IPT François Hollande
Lieu	Jardins de l'Élysée	Salle des Fêtes de l'Élysée
Date	14 juillet 2006 (vendredi)	14 juillet 2016 (jeudi)
Durée	44'	45'
Émission	Direct	Direct
Production	TF1 et France 2	TF1 et France 2
Intervieweurs	Patrick Poivre D'Arvor (TF1) et David Pujadas (France 2)	Gilles Bouleau (TF1) et David Pujadas (France 2)
Moment du mandat	Fin du quinquennat	Fin du quinquennat
Contexte politique	Tension internationale ; faible popularité domestique du président ; scandales de financements ; mauvaise relation avec Sarkozy ; nouvelle candidature	Division au sein du gouvernement (critiques de Macron) ; crise économique ; conflictualité sociale ; Brexit ; menace terroriste ; faible popularité du Président ; nouvelle candidature

Tableau 1. Coordonnées de la situation de communication

Concernant l'organisation de l'interaction, elle s'articule sur la base des séquences, dont le découpage repose sur des critères thématiques et pragmatiques (Charaudeau & Mainguenau, 2002 : 529). Les séquences étant des unités conversationnelles intermédiaires entre l'interaction et l'échange, elles peuvent être segmentées en sous-séquences, déterminées par une progression linéaire du thème ou par l'enchâssement d'un thème secondaire dans la séquence primaire. En même temps, la délimitation des unités séquentielles est signalée par la présence d'un marqueur ou d'un déclencheur discursif.

Les IPT de notre corpus présentent une architecture séquentielle standardisée dont les rangs sont : (1) l'ouverture, formée d'une seule séquence et d'un échange simple, qui comprend les salutations et les présentations ; (2) la transition, formée aussi d'une seule séquence et d'un seul échange, dont la thématique, rapportant le défilé du 14 juillet, accomplit une fonction de mise en route ; (3) le corps de l'interaction, formé d'un nombre  $n$  de séquences contenant plusieurs échanges complexes ; (4) la pré-

clôture, séquence qui annonce et prépare la fin de l'interview ; (5) la clôture, séquence unique de salutations finales.

Face au schéma classique à trois scènes des interactions verbales (dont deux séquences facilement délimitables, l'ouverture et la clôture, à fonction phatique, marquent l'encadrement général), notre corpus présente deux autres types de séquences qui jouent un rôle transactionnel entre le moment liminaire et le noyau de la conversation et entre celle-ci et la fin de l'interaction.

La première, que nous appelons ici transition, sert à assurer le passage de l'ouverture au cœur de l'interview, même si ce n'est pas tout à fait en douceur comme décrit Kerbrat-Orecchioni (2016 : 119). Il s'agit d'un échange simple (question /réponse) qui contient un acte de langage initiatif suivi d'un acte réactif et qui sert à solenniser un message patriotique et de fierté nationale de la part du président dans le contexte du 14 juillet. Et cela, indépendamment de la question posée, qui est tout à fait contournée par l'IÉ. Notons la séquence de transition de l'interview à François Hollande (2016) :

[1]

GB : Merci de nous accueillir avec David Pujadas, cette interview du 14 juillet est la dernière du quinquennat. Est-ce qu'entrant dans cette pièce il y a un instant vous vous êtes dit c'est peut-être la dernière tout court ?

FH : Qu'est-ce que je me suis dit en arrivant ici ? D'abord que le défilé était magnifique. Pas dans un seul plan esthétique. Parce qu'ont défilé des hommes et des femmes, militaires, policiers, pompiers, douaniers, et de l'administration pénitentiaire, qui ont défendu, qui défendent, notre pays et nous protègent. Et puis il y avait des jeunes, ceux qui ont chanté la Marseillaise, collégiens, lycéens, entourés, encadrés, par le service civique et le service militaire volontaire, et il n'y avait qu'un mot à l'esprit et même à la bouche : l'engagement. Et, donc, celui qui me vient, ce mot à l'esprit lorsque je vous retrouve pour le dernier 14 juillet du quinquennat c'est l'engagement, l'engagement que j'ai pour les Français et devant eux.

L'intérêt de l'IR est clairement d'interroger le président à propos de sa candidature à la réélection, une demande qui n'est nullement satisfaite par François Hollande. Sa réponse pourrait être classée à la suite de Bull & Mayer (1993 : 657) comme « acknowledge the question without answering it »<sup>9</sup>. Cependant, cette attitude ne mérite le reproche discursif sous forme d'un acte de langage évaluatif, elle semble

<sup>9</sup> Peter Bull et Kate Mayer ont établi une typologie de « non-réponse » aux questions à partir de l'analyse des interviews à des politiques anglais.

plutôt s'inscrire dans une tradition conversationnelle préalable faisant partie de ce type d'interaction. L'échange subséquent en rend le témoignage :

[2]

DP : Alors, on va parler d'économie, on va parler de terrorisme  
mais d'abord quelques mots sur cette crise ouverte dans votre  
équipe....

Le marqueur discursif *alors* en tête de [2], suivi d'une assertion à valeur illocutoire directive (« on va parler de... »), signale le début d'une nouvelle séquence sans pour autant avoir satisfait la précédente. Autrement dit, on n'a pas répondu à la question mais peu importe puisque la réponse a accompli une autre fonction, à nature déclarative, que les deux actants semblent reconnaître comme légitime.

L'autre séquence dont la fonction peut être considérée comme transactionnelle est la *pré-clôture*, un échange qui sert à faciliter le passage du corps central de l'interaction vers la clôture par le biais d'une réduction de la tension conversationnelle. Comme dans l'interview à Jacques Chirac (2006) :

[3]

PA : Cela vous est arrivé d'avoir de temps en temps envie de  
donner des coups de boule ?  
JC : J'essaye de me retenir.

L'échange [3], qui fait l'avant-dernière séquence de l'interview, se rapporte à un référent extradiscursif et, en même temps, intradiscursif immédiat : la séquence précédente est consacrée au jugement du président par rapport au comportement du capitaine de l'équipe de France, Zinedine Zidane, qui avait agressé un joueur italien lors du match de la finale de la Coupe du Monde 2006, célébrée à peine cinq jours avant l'interview. Les IR tentent à plusieurs reprises d'obtenir une critique du président par rapport à ce sujet sans aucun succès, même quand ils lui reprochent sévèrement d'avoir excusé l'attitude violente du joueur. Mais, Chirac ayant avoué son estime pour Zidane, il n'exprime pas une condamnation retentissante (en fait, la séquence qui précède [3] finit par la déclaration : « On ne peut pas accepter mais c'est vrai que l'on peut comprendre la réaction d'un homme »). C'est à ce moment que l'IR Poivre d'Arvor en profite pour faire diminuer la tension conversationnelle et anticiper la fin de l'interview par l'échange [3], dont le premier acte de langage contient un geste de complicité qui permet à l'IE de sortir du champ discursif de confrontation. Il s'agit d'un acte conclusif dont l'interprétation pragmatique serait : « cela peut bien arriver à tout le monde, même au président de la République ».

Les tableaux 2 et 3 montrent le plan séquentiel de chaque interview :

INTERVIEW PRÉSIDENT JACQUES CHIRAC						
Séquence	Thème(s) /Sous-séquences		Interventions			
			JC	PA	DP	
<b>Ouverture</b>	S1	Salutations. Présentation		1	1	1
<b>Corps</b>	S2	Reconnaissance aux Forces Armées		1	1	0
	S3	Proche Orient	S3 <sub>1</sub> Liban/Israël	5	3	2
			S3 <sub>2</sub> Rôle de l'Iran	1	0	1
			S3 <sub>3</sub> Arme nucléaire	2	2	0
			S3 <sub>4</sub> Dialogue	1	0	1
	S4	Drame au Darfur. Afrique		2	2	0
	S5	Sans-papiers	S5 <sub>1</sub> Contestation	4	0	4
			S5 <sub>2</sub> Contexte Nord/Sud	2	1	1
			S5 <sub>3</sub> Examen d'asile	3	1	2
			S5 <sub>4</sub> Sarkozy	2	1	1
			S5 <sub>5</sub> Solution?	1	0	1
	S6	Élection	S6 <sub>1</sub> Sarkozy, rival?	2	2	0
			S6 <sub>2</sub> Chirac, candidat?	1	1	0
			S6 <sub>3</sub> Urgence annonce	7	3	4
	S7	Emploi		2	2	0
	S8	Cohésion du Gouvernement		3	0	3
	S9	Affaire Drut <sup>10</sup>	S9 <sub>1</sub> Amnistie juste ?	1	1	0
			S9 <sub>2</sub> Image de France	4	4	0
	S10	Grandes réformes	S10 <sub>1</sub> Dette publique	5	2	3
			S10 <sub>2</sub> Impôts	2	1	1
	S11	Action	S11 <sub>1</sub> Autres réformes	2	1	1
			S11 <sub>2</sub> Dialogue social	1	1	0
	S12	Options sur titre pour salariés		3	1	2
S13	Allocations pour les jeunes		1	0	1	
S14	Bilan	S14 <sub>1</sub> Pertinence	2	2	0	
		S14 <sub>2</sub> Sécurité	3	1	2	
		S14 <sub>3</sub> Sarkozy	2	1	1	
S15	Pensions anciens combattants		2	1	1	
S16	Coupe du Monde/ Zidane		7	6	1	
<b>Pré-clôture</b>	S17	Question transactionnelle		1	1	0
<b>Clôture</b>	S18	Salutations		1	0	1
<b>TOTAL</b>				77	43	36

Tableau 2. Organisation séquentielle de l'interview à Jacques Chirac.

<sup>10</sup> Scandale de financement illégal des partis politiques en France.

INTERVIEW PRÉSIDENT FRANÇOIS HOLLANDE						
Séquence		Thème(s) /Sous-séquences		Interventions		
				FH	GB	DP
Ouverture	S1	Salutations. Présentation		2	1	1
Corps	S2	Le défilé du 14 juillet		1	1	0
	S3	Crise au Gouvernement	S3 <sub>1</sub> Macron, rival	4	1	3
			S3 <sub>2</sub> Macron-Valls	2	1	1
			S3 <sub>3</sub> Critiques	1	1	0
	S4	Situation économie	S4 <sub>1</sub> Indicateurs	1	0	1
			S4 <sub>2</sub> Effets Brexit	3	2	1
	S5	Baisse des impôts/Dette publique		11	9	2
	S6	Chômage		5	1	4
	S7	Loi du Travail	S7 <sub>1</sub> Modification	6	7	0
			S7 <sub>2</sub> Conflits sociaux	6	4	2
	S8	Dépenses publiques		10	3	7
	S9	Polémique du coiffeur de l'Elysée		4	3	1
	S10	Union Européenne	S10 <sub>1</sub> Projet européen	8	1	7
			S10 <sub>2</sub> Affaire Barroso	4	3	1
	S11	Terrorisme	S11 <sub>1</sub> État d'urgence	3	2	1
S11 <sub>2</sub> Syrie/Irak			1	0	1	
S11 <sub>3</sub> Vigipirate			1	0	1	
S12	Election	S12 <sub>1</sub> Candidature	3	1	3	
		S12 <sub>2</sub> Modèle du pays	1	0	1	
		S12 <sub>3</sub> Front National	3	2	1	
		S12 <sub>4</sub> Influence	5	2	3	
S13	Finance et démocratie		6	3	3	
Pré-clôture	S14	Conseils pour le futur Président		1	1	1
Clôture	S15	Salutations		1	1	3
<b>TOTAL</b>				<b>93</b>	<b>51</b>	<b>49</b>

Tableau 3. Organisation séquentielle de l'interview à François Hollande.

## 5.2. Analyse des questions contre-argumentatives

À partir de l'étude de notre corpus nous avons répertorié la présence d'un nombre significatif de questions contre-argumentatives telles que définies dans cet article, un nombre qui est, néanmoins, variable en fonction de l'IE et de la thématique abordée dans chaque séquence. Cela détermine tant une évolution à la hausse de cette stratégie d'interpellation que, très **spécialement**, une récurrence qui se fait plus évidente au fur et à mesure que les échanges deviennent conflictuels et que le président répond de façon évasive aux interventions de la part des journalistes.

Le tableau 4 montre le nombre et la distribution des QCA dans les deux interviews du corpus:

JACQUES CHIRAC		FRANÇOIS HOLLANDE	
SÉQUENCE/SUJET	QCA	SÉQUENCE/SUJET	QCA
S5 : Scolarisation sans-papiers	2	S3 : Crise au Gouvernement	2
S6 : Candidature Présidentielle	2	S5 : Impôts et dette publique	3
S9 : Affaire Drut	2	S6 : Chômage	3
S10 : Réformes (dette, impôts)	3	S7 : Loi du Travail	7
S14 : Bilan du mandat	2	S8 : Dépenses publiques	6
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	S9 : Le coiffeur de l'Élysée	2
		S12 : Candidature Présidentielle	1
		S13 : Finance et démocratie	4
		S14 : Futur Président	3
		<b>TOTAL</b>	<b>31</b>

Tableau 4. Nombre de Questions Contre-Argumentatives dans les interviews.

Pour Jacques Chirac, le poids des QCA formulées par les IR tout au long des 44 minutes de l'interview ne représente que 13,5 % du total des interventions de ceux-ci<sup>11</sup>. Au contraire, on peut apprécier que pour François Hollande ce pourcentage s'élève à 32% dans une interaction qui a la même durée. Et si pour le leader de l'UMP les questions de réfutation ne se posent que dans 5 séquences sur un total de 15, le président et secrétaire général du PS y fait face dans 9 séquences sur 12. Ce n'est pas par hasard que, pour tous les deux, les QCA font leur apparition lors des séquences consacrées aux sujets les plus polémiques (comparer tableau 4 et tableaux 2 et 3) de l'actualité politique.

Voyons maintenant d'un point de vue qualitatif quelques exemples de réalisations linguistiques et discursives de ces échanges conflictuels. L'extrait qui suit correspond à l'interview de François Hollande (séquence 7 : réforme de la Loi du Travail). Le passage se tient au moment central de l'interview, là où les sujets de l'économie sont les protagonistes, et il est précédé d'une séquence portant sur le chômage. La séquence totale comporte 11 tours de parole du président Hollande, dont 5 correspondent à cet extrait, tandis que ses deux interlocuteurs emploient au total 13 tours de parole, dont la plupart (11) sont exercés par le journaliste Gilles Bouleu et, d'entre eux, 5 font partie du passage.

<sup>11</sup> Le chiffre est calculé sur les interventions des journalistes à l'exception des formules des salutations. Nous ne considérons que les séquences non ritualisées comportant alors du contenu.

[4]

FH : Peut-être, pour ne pas être impopulaire, ou pour ne pas encourir de la manifestation, mieux vaut ne rien faire. Telle n'est pas ma conception de l'action. Alors peut-être y a-t-il eu une mauvaise présentation initiale, j'en conviens, mais ce que je pensais c'est que cette loi allait être bonne pour le pays, et conforme à mes valeurs, je dis bien conforme à mes valeurs. Je suis un homme de gauche, j'ai toujours eu cet engagement. Je me souviens que, en 36, le Front populaire, on va en fêter l'anniversaire, la grande loi c'était les conventions collectives, et donc je m'inscris dans cette démarche-là, parce qu'il va y avoir des accords d'entreprise, avec des syndicats qui vont voir leur place renforcée, puisque c'est eux qui vont négocier dans les entreprises. Il faudra qu'ils représentent la majorité des salariés.

GB : Mais Monsieur le président, quel échec de pédagogie, parce que vous nous...

FH : C'est toujours difficile...

GB : ...annoncez toujours les bienfaits d'une loi, contre laquelle, apparemment, 70 % des Français sont vent debout, et qui a paralysé la France pendant 4 mois...

FH : Mais qui n'a pas paralysé la France au sens où...

GB : ...les centrales nucléaires, les centrales thermiques, les usines de retraitement, la tour Eiffel...

FH : Mais enfin, vous avez eu le sentiment que...

GB : Mais des millions de banlieusards n'ont pas pu prendre le train pendant des semaines entières.

FH : Pour d'autres raisons que la loi Travail.

GB : Officiellement pour la loi Travail.

Quatre QCA de la part de l'IR sont identifiées dans ce fragment : (1) À l'intervention de FH proclamant les bienfaits de la Loi du Travail (accords d'entreprise et renforcement du rôle des syndicats), succède un tour de parole de réplique du journaliste Gilles Bouleau qui oppose une objection à l'argumentation de FH à l'aide de la conjonction adversative « mais » plus le vocatif « monsieur le Président ». Il met en jeu un acte de parole évaluatif qui remporte une valeur illocutoire de refus de l'argumentation (« quel échec de pédagogie parce que vous nous... [interruption] ...annoncez toujours les bienfaits d'une loi, contre laquelle, apparemment, 70% des Français sont vent debout, et qui a paralysé la France pendant 4 mois... ») au point de mettre en question la position neutre du journaliste. (2) Cela provoque de la part de FH une conséquence sous forme d'acte de langage réactif et à valeur illocutoire d'opposition (« mais qui n'a pas paralysé la France au sens où ») avec lequel il essaie de contredire l'argumentation de son interlocuteur. Cependant, l'IR réagit par le biais de l'interruption et l'échange progresse vers une nouvelle réfutation du journaliste envers

l'assertion du Président. La succession de groupes nominaux (« les centrales nucléaires, les centrales thermiques, les usines de retraitement, la tour Eiffel ») sert à souligner la force argumentative mettant en question les paroles de FH. (3) L'essai du Président de défendre sa position en questionnant son interlocuteur (« mais enfin, vous avez eu le sentiment que... ») est rapidement coupé par celui-ci en ajoutant un nouveau contre-argument introduit par la conjonction « mais » (« mais des millions de banlieusards n'ont pas pu prendre le train pendant des semaines entières »). (4) Finalement, à la conclusion de FH (« pour d'autres raisons que la loi Travail »), l'IR oppose une autre intervention assertive de réfutation introduite par l'adverbe « officiellement », qui renvoie à un interdiscours dont l'énonciateur est inconnu et auquel on accorde d'un point de vue pragmatique la valeur d'une autorité présumée incontestable.

Comme on peut apprécier, deux des quatre interventions identifiées dans ce long échange comme des QCA sont présentées discursivement et pragmatiquement marquées par l'utilisation de la forme adversative « mais » au début. Cet élément initial guide dès le premier moment l'interprétation de l'énoncé vers l'existence de désaccord et d'opposition par rapport aux affirmations de l'IE. Certes, ce fait linguistique ne justifierait pas à lui seul le caractère contre-argumentatif de l'énoncé. D'autres traits discursifs y contribuent également : l'absence absolue de forme interrogative, que ce soit directe ou indirecte, et l'utilisation exclusive de formes verbales de l'indicatif qui confèrent une valeur de vérité générale aux arguments de réfutation. En ce qui concerne les deux autres énoncés considérés comme étant des QCA, le premier se sert du procédé de la série d'énumération, réalisée par une succession de groupes nominaux sans terme prédicatif qui, dans le contexte de l'échange, sont présentés comme les exemples qui contredisent l'affirmation du Président par rapport aux conséquences des manifestations contre la Loi du Travail. Enfin, le dernier énoncé à valeur de QCA emploie un procédé lexico-syntaxique pour exprimer la réfutation, celui de la thématization de l'adverbe « officiellement » ayant un sens d'autorité incontestable pour réaffirmer la position de l'IR.

L'échange suivant a été extrait de l'interview à Jacques Chirac (séquence 6 : candidature à la réélection) :

[5]

DP : ...Vous savez quand même que Nicolas Sarkozy a décidé que l'investiture de l'UMP serait donnée le 14 Janvier, autrement dit, que le candidat UMP sera désigné. Est-ce que cela pourrait influencer votre décision ?

JC : En aucun cas. L'UMP est un parti politique que je respecte et pour qui j'ai une certaine affection, notamment pour l'avoir créée. L'UMP, c'est un parti politique. Elle prend ses responsabilités naturellement, notamment dans le cadre des perspectives électorales, présidentielles, législatives, comme elle l'entend. Et je n'ai rien à y voir. Cela, ce sont ses décisions, comme le parti

socialiste, comme les autres partis politiques le font. C'est légitime. Ce que je veux vous dire, c'est que, pour moi, ce problème n'est pas d'actualité. Nous sommes le 14 juillet...

PA : ...C'est quand même dans dix mois. C'est rapide maintenant dix mois.

Contre le propos évident du président de présenter comme illégitime l'intérêt de l'IR pour l'annonce de la candidature à la réélection (« pour moi, ce problème n'est pas d'actualité »), le journaliste oppose une concession par le biais de la locution conjonctive « quand même », qui marque une relation de cause contraire avec l'assertion de JC. Et progresse dans le propos de la réfutation avec l'introduction de l'adjectif « rapide » en construction de mise en relief, de sorte qu'il y ajoute un deuxième acte de langage pour insister sur l'inconsistance de l'argumentation du président.

Le passage qui suit fait partie de la séquence 10 de l'interview de Jacques Chirac, consacrée à la dette publique et aux grandes réformes économiques. L'échange, auquel participent les deux IR, Poivre d'Arvor et David Pujadas, ainsi que le président, se produit au moment où l'on introduit le sujet de la baisse des impôts, une promesse électorale de l'IE :

[6]

DP : Est-ce que l'on peut encore en faire [des réformes] aujourd'hui, dans l'année qui nous reste ?

JC : Oui, mais naturellement nous allons y revenir. Je voudrais vous rappeler Monsieur Pujadas, que nous avons su en quelques années réformer complètement notre armée avec la professionnalisation. Que nous avons su aménager nos retraites pour les sauver, alors qu'elles auraient été dramatiquement exposées dans les années qui viennent. Que nous avons su diminuer de moitié et arriver, je l'espère, rapidement à l'équilibre pour notre assurance maladie, qui sans cela aurait risqué d'imploser. Donc, ce sont des choses que nous avons faites. Je ne parlerais pas de la baisse des impôts. Nous avons engagé pour la première fois, depuis longtemps, un processus de baisse des impôts, notamment...

DP: Vous l'avez stoppé, la promesse qui avait été faite n'a pas été atteinte.

JC: Mais, Monsieur Pujadas, c'est encore votre appréciation.

PA: Ah même si, statistiquement vous n'avez pas réussi à obtenir ce que vous aviez demandé, promis en tout cas en 2002.

Dans l'échange étendu [6], formé par cinq interventions dont trois se trouvent sous la dépendance d'un même acte initiatif (l'affirmation de l'IE « Nous avons engagé pour la première fois... notamment... »), l'intervieweur DP contredit ouvertement le

président Chirac lorsque celui-ci affirme que le gouvernement (« nous ») avait entrepris une baisse des impôts. L'intervention immédiate de DP acquiert une valeur pragmatique de réfutation par la mise en œuvre de procédés lexicaux, syntaxiques et conversationnels. Tout d'abord, l'IR recourt au mécanisme conversationnel de l'interruption du tour de parole de l'autre pour couper son argumentation, qui ne peut pas être déployée pleinement. Ensuite, il réalise un énoncé formé de deux actes de langage assertifs et juxtaposés (« Vous l'avez stoppé, la promesse qui avait été faite n'a pas été atteinte »), l'un sous la forme d'une affirmation et l'autre sous la forme négative.

Le premier de ces actes reprend l'élément controversé (la baisse des impôts) à l'aide du pronom anaphorique « le », devenu un complément direct du verbe « stopper », dont la charge sémantique contient l'idée d'arrêt brutal d'un processus. En outre, ce premier terme de l'énoncé place la responsabilité de l'arrêt directement sur l'interlocuteur Jacques Chirac, devenu le sujet actif de l'action par l'emploi du pronom personnel « vous ». Au contraire, le deuxième acte de langage juxtaposé est formulé sous une forme syntaxique passive négative, qui fait du nom « promesse » (électorale) le sujet d'une action (« atteindre ») non accomplie. En somme, la valeur illocutoire générale dérivée de cet énoncé est celle d'un refus motivé de la déclaration précédente de JC sur la baisse des impôts. Par conséquent, nous considérons l'intervention décrite de l'intervieweur DP comme une *question contre-argumentative*. Cette conclusion se voit renforcée par l'acte de langage réactif immédiat de la part de JC (« Mais, Monsieur Pujadas, c'est encore votre appréciation »), où le président évalue l'énoncé de son interlocuteur comme la simple expression de sa subjectivité – soulignée par l'adverbe « encore » – et non pas d'une vérité incontestable.

Le même échange contient une deuxième QCA dans l'intervention de l'autre IR (« Ah même si...en 2002 »). Le journaliste PA réfute à son tour l'accusation de manque d'objectivité exprimée par le président interviewé contre son collègue. Pour cela, il fait débiter son acte de langage réactif par un marqueur conversationnel de type métadiscursif suivi de la locution concessive « même si », indiquant une opposition à l'assertion précédente. La position contraire est exprimée à l'aide d'un moyen lexical, en l'occurrence l'adverbe « statistiquement », qui contient un argument d'autorité indéniable dont la présence vient soutenir la déclaration ultérieure : « vous n'avez pas réussi à obtenir... ». Là encore, le journaliste réalise un énoncé faisant porter la responsabilité de l'action négative sur son interlocuteur, matérialisée par le choix du pronom de la deuxième personne comme sujet de la construction syntaxique. De plus, il reprend l'argument de la promesse non tenue de Chirac mais reformulé au moyen du verbe « promettre » au passé.

Voyons encore un autre exemple tiré de la même interview de JC et qui montre ce même style d'interrogation où l'IR ne se confine pas lui-même dans le seul rôle de poser des questions et oppose une donnée contraire pour faire voir l'argumentation

biaisée de son interlocuteur. L'échange se trouve encore dans la séquence 10 (dette publique) :

[7]

JC : Je vais tout de suite vous répondre. Permettez-moi de vous dire Monsieur Pujadas, vous dites que Madame Merkel, M. Prodi, qui sont deux personnalités pour qui j'ai beaucoup d'amitié, je dirais même d'affection, font des efforts. Mais ces efforts nous les avons déjà faits ! Nous sommes le seul des pays que vous citez à être en dessous des 3 % de déficit. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, les autres sont nettement au-dessus des 3 %, ce n'est pas un hasard.

DP : Mais l'endettement n'a pas diminué ces dernières années.

JC : L'endettement n'a diminué nulle part, mais l'endettement pour la première fois dans le budget qu'a déposé le gouvernement, va diminuer pour la première fois depuis vingt ou vingt-cinq ans. C'est vous dire que ces réformes sont importantes et que nous avons la capacité de les faire.

Dans son intervention, le président JC ne répond pas dans un premier temps à la question posée (« pourquoi les réformes fiscales sont difficiles à faire en France ? ») et détourne le sujet pour se vanter du chiffre du déficit (« nous sommes le seul des pays que vous citez à être en dessous des 3% de déficit »). Afin de reconduire la situation, le journaliste (DP) réfute l'assertion du président (« mais l'endettement n'as pas diminué... ») par le biais d'un énoncé introduit par la conjonction adversative « mais » suivie d'une proposition négative qui dévalorise la ligne argumentative du Président. Comme dans l'exemple [4], nous retrouvons d'autres procédés linguistiques et discursifs qui agissent à côté de « mais » pour donner à l'énoncé sa valeur pragmatique de contre-argumentation : l'absence de trace interrogative et l'emploi d'un temps verbal de l'indicatif.

Le sujet de l'endettement du pays suscite aussi la production de QCA dans l'interview de François Hollande. Cela arrive quand le président essaie d'attribuer la responsabilité de l'augmentation de la dette publique aux gouvernements précédents. L'échange qui suit, extrait de la séquence 5, montre ce comportement discursif de la part de l'IR Gilles Bouleau :

[8]

GB : Concernant l'économie française trois chiffres importants, à quelques milliers près, il n'y a jamais eu autant de chômage en France qu'aujourd'hui, jamais les Français n'ont payé autant d'impôts, selon les statistiques de l'Europe, qui nous disent que le taux d'impôts, de taxes et de prélèvements est un record d'Europe, nous sommes les premiers, on en vient de dépasser le Danemark et jamais la France n'a été aussi endettée. Est-ce

qu'on va mieux veut dire nous avions 40 de fièvre et nous avons aujourd'hui 39,5 ?

FH : Moi, j'ai hérité d'un pays qui avait effectivement 40 de fièvre et même on se posait la question de savoir s'il fallait pas l'hospitaliser...

GB : ...Et vous disiez, en quatre ans il aura 37...

FH : Donc//37 c'est la température normale si je puis dire, donc qu'est-ce qu'il y avait ? la dette publique, vous en parlez, elle avait augmenté de 600 milliards d'euros, 600 milliards d'euros, elle était passée de 60 % à 90 % de la richesse nationale...avait

GB : Mais c'était la grande crise économique.

FH : Mais il y a la crise, vous croyez que s'est terminée du jour où je suis arrivé ?

GB : Mais la dette a augmenté.

Nous considérons la troisième et la quatrième intervention de GB dans ce passage (« Mais c'était la grande crise économique » et « Mais la dette a augmenté ») comme des questions contre-argumentatives ayant le propos de contredire ouvertement les explications déployées par FH. Tout d'abord, l'affirmation que la grande augmentation de la dette publique s'était produite avant sa présidence. Par le choix d'une formule adversative, l'IR met l'accent sur le contexte qui explique les faits du passé et dénie ainsi la justification du président pour tenter de contourner sa responsabilité. Ensuite, la question rhétorique formulée par l'IE (« Mais il y a la crise, vous croyez que s'est terminée du jour où je suis arrivé ? »), étant elle aussi un argument contraire du président qui cherche à s'attribuer les mêmes difficultés que ses prédécesseurs, est contestée par l'IR à l'aide d'un acte de langage qui reprend l'idée principale pour insister sur elle. Ici aussi, les procédés linguistiques et discursifs utilisés pour mettre en jeu l'activité langagière contre-argumentative de la part de l'IR reposent sur l'emploi du marqueur « mais », l'absence de marques d'interrogation de tout type et l'emploi des temps verbaux de l'indicatif.

## 6. Conclusions

Loin de constituer des espaces d'interaction confortables ou complaisants, certaines interviews télévisées du 14 juillet aux présidents français sont devenues des exercices difficiles pour les chefs de l'État qui s'affrontent à des interventions qui contredisent leurs argumentations.

En particulier, nous avons repéré à l'aide d'un corpus constitué par les deux dernières interviews tenues en fin de quinquennat la présence d'un type d'intervention de la part des intervieweurs que nous avons nommé *question contre-argumentative*, contenant une valeur illocutoire de véritable réfutation de ce qui est affirmé par le personnage politique au point de rapprocher l'interaction des genres de discours polarisés tels que le débat. En réalité, les questions de cette nature n'ont même pas la

forme canonique d'une question. Il ne s'agit pas non plus d'interventions composées d'une préface suivie d'une interrogation directe ou indirecte. Par contre, elles prennent la forme d'une assertion dont la valeur interactive (Roulet, 1981 : 18) s'assimile à une réfutation.

Les données tirées du corpus nous ont permis d'établir une différence de degré et de fréquence entre les deux interviews, de sorte que nous pouvons affirmer que c'est le Président Hollande qui a subi la plus grande pression discursive et dont l'image ou *face*, d'après la notion de Brown & Levinson (1987 [1978] : 61), a souffert les attaques les plus acharnées. Le rôle joué par les intervieweurs par rapport à François Hollande s'éloigne à plusieurs reprises de la neutralité présumée et acquiert un positionnement d'évaluation et de remise en question vis-à-vis du président dans le sens des interviews *hybrides* identifiées par Hutchby (2011 : 350). Tout comme s'ils mettaient en pratique par moments une sorte de journalisme citoyen similaire à celui décrit par Hidalgo (2009 : 101) pour les interviews *Tengo una pregunta para usted* en Espagne.

Ces résultats ouvrent de nouvelles lignes d'analyse pour de futures recherches visant à obtenir des données empiriques pour déterminer l'évolution des interviews présidentielles du 14 juillet en ce qui concerne le comportement discursif des intervieweurs, ainsi que celui des présidents. Le corpus formé par les 34 interviews tenues tout au long de quatre décennies jusqu'à présent, y compris celle accordée par Emmanuel Macron en juillet 2020, offre un champ d'étude exceptionnel pour revenir sur le discours politique au plus haut niveau en France.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BACOT, Paul & Chloé GABORIAUX (2016) : « Discourir pour présider ». *Mots. Les langages du politique*, 112, 9-18. DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.22415>
- BRENES PEÑA, Ester (2014) : « La imagen del político en los medios de comunicación. Identificación y análisis de las estrategias (des)corteses utilizadas en la entrevista televisiva no acomodaticia ». *Revista de Filología de la Universidad de La Laguna*, 32, 63-80. <http://riull.ull.es/xmlui/handle/915/4641>
- BROWN, Penelope & Stephen C. Levinson (1987 [1978]) : *Politeness. Some universals in language usage*. Cambridge, Cambridge University Press.
- BULL, Peter (2019) : « The construction of political journalism: A microanalytic approach ». *Discourse, Context, & Media* 27, 7-14. DOI : <https://doi.org/10.1016/j.dcm.2018.02.004>
- BULL, Peter & Kate MAYER (1993) : « How Not to Answer Questions in Political Interviews ». *Political Psychology*, 14 : 4, 651-666. DOI : <https://doi.org/10.2307/3791379>
- CHARAUDEAU, Patrick (2005) : *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris, Vuibert.

- CHARAUDEAU, Patrick (2015) : « La situation de communication comme fondatrice d'un genre : la controverse », in M. Monte & G. Philippe (dir.), *Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations*. Presses universitaires de Lyon, 49-57. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/La-situation-de-communication,321.html>
- CHARAUDEAU, Patrick & Dominique MAINGUENEAU [dir.] (2002) : *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Paris, Éditions du Seuil.
- CHILTON, Paul (2004) : *Analysing Political Discourse. Theory and Practice*. Londres, Routledge.
- CLAYMAN, Steven & John HERITAGE (2002) : *The News Interview. Journalists and Public Figures on the Air*. Cambridge, Cambridge University Press.
- CORTÉS RODRÍGUEZ, Luis (2017) : *Cómo conocer mejor los discursos políticos*. Madrid, Síntesis.
- CORTÉS RODRÍGUEZ, Luis (2019) : « Un polo “perverso” del lenguaje vago: el enmascaramiento en el discurso político ». *Normas*, 9, 37-50. DOI : <https://doi.org/10.7203/Normas.v9i1.16159>
- CORTÉS RODRÍGUEZ, Luis & Antonio M. BAÑÓN HERNÁNDEZ (1997) : *Comentario lingüístico de textos orales. El debate y la entrevista*. Madrid, Arco Libros.
- GRICE, H. Paul (1979) : « Logique et conversation ». Traduction de Frédéric Berthet et Michel Bozon. *Communications*, 30 [*La conversation*], 57-72. DOI : <https://doi.org/10.3406/comm.1979.1446>
- HAVERKATE, Henk (1998) : « La entrevista periodística. Análisis discursivo e intelectual ». *Oralia*, 1, 27-45.
- HERITAGE, John (2002) : « The limits of questioning: negative interrogatives and hostile question content ». *Journal of Pragmatics*, 34, 1427-1446. DOI : [https://doi.org/10.1016/S0378-2166\(02\)00072-3](https://doi.org/10.1016/S0378-2166(02)00072-3)
- HIDALGO DOWNING, Raquel (2009) : « Políticos y ciudadanos: análisis conversacional de la entrevista política ». *Revista Electrónica de Lingüística Aplicada*, 8, 89-101. URL : <http://www.aesla.org.es/ojs/index.php/RAEL/article/view/151>
- HIDALGO DOWNING, Raquel (2016) : « La pregunta en la entrevista política, secuencialidad, posicionamiento, construcción del rol », in Antonio Bañón ; M. Mar Espejo ; Bárbara Herrero & Juan L. López (ed.), *Oralidad y análisis del discurso. Homenaje a Luis Cortés Rodríguez*. Almería, Universidad de Almería, 291-308.
- HUTCHBY, Ian (2011) : « Non-neutrality and argument in the hybrid political interview ». *Discourse Studies*, 13: 3, 349-365. DOI : <https://doi.org/10.1177/14614456-11400665>
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1990) : *Les interactions verbales. I*. Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2016 [2008]) : *Les actes de langage dans le discours. Théories et fonctionnement*. Paris. Armand Colin.
- MAINGUENEAU, Dominique (2010) : « Le discours politique et son environnement ». *Mots. Le langage du politique*, 94 [Paul Bacot ; Marlène Coulomb-Gully ; Jean-Paul Honoré ; Christian Le Bart ; Claire Oger & Christian Plantin (dir.), *Trente ans d'étude*

*des langages du politique (1980-2010)*], 85-89. DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.-19868>

- NOWAKOWSKA, Aleksandra (2013) : « Interview politique ou interrogatoire ? L'exploitation pragmatique de la question énonciativement médiée dans l'interview politique en France et en Pologne ». *Cahiers de Praxématique*, 60. DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.3884>
- NOWAKOWSKA, Aleksandra & Jacques BRES (2011) : « Poser des questions ce n'est jamais un scandale ! Interview politique, question contrediscursive médiée et polémique », in Marcel Burger ; Jérôme Jacquin & Raphaël Micheli (dir.), *La parole politique en confrontation dans les médias*. Bruxelles, De Boeck.
- PLANTIN, Christian (2001) : « L'argumentation entre discours et interaction », in José Jesús de Bustos Tovar ; Patrick Charaudeau ; José Luis Girón Alconchel ; Silvia Iglesias Recuero & Covadonga López Alonso (eds), *Lengua, Discurso, Texto. I Simposio Internacional de Análisis del Discurso*. Madrid, Visor Libros.
- ROULET, Eddy (1981) : « Échanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation ». *Études de Linguistique Appliquée*, 44, 7-39.
- VÉRON, Eliséo (1989) : « Télévision et démocratie : à propos du statut de la mise en scène ». *Mots*, 20 [Simone Bonnafous et Eliséo Véron (dir.), *La politique à la télévision*], 75-91. DOI : <https://doi.org/10.3406/mots.1989.1487>